

Coutumes et traditions

Créé le 10-05-2012 - AFP

Viol présumé d'un pompier : Treize de ses collègues en garde à vue

ENQUÊTE - Un jeune pompier a déposé plainte dimanche pour viol et violences en réunion, après un bizutage... Treize pompiers de la prestigieuse Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) ont été placés en garde à vue mercredi dans l'enquête sur un viol présumé commis sur un jeune engagé dimanche dans un autocar et filmé sur un téléphone portable, a-t-on appris de source judiciaire.

Une quinzaine de militaires de la BSPP qui ont été convoqués mercredi matin. Elles ont été réalisées par des gendarmes de la section de recherches de Paris saisie par le parquet de Paris.

Deux enquêtes en cours

Interrogé par l'AFP, le lieutenant-colonel Pascal Le Testu, porte-parole de la BSPP, n'a voulu faire aucun commentaire, se contentant de rappeler que deux enquêtes étaient en cours: l'une diligentée par l'autorité judiciaire et l'autre, interne, menée par la hiérarchie de la BSPP.

Le jeune homme a déposé plainte dimanche à Paris pour viol, accusant un de ses collègues de l'avoir violé après une séance de bizutage qui aurait mal tourné, au vu et au su d'autres pompiers qui se trouvaient dans le bus.

«Ce n'est pas du bizutage, c'est beaucoup plus grave»

Dans sa plainte, dont a pris connaissance *20 Minutes*, le jeune pompier raconte notamment s'être fait frappé les fesses jusqu'au sang, mordre, et décrit comment un de ses coéquipiers a «broyé une petite bouteille en plastique» de manière à en faire «un serpent» pour l'«introduire dans [s]on anus».

Contacté mardi par *20 Minutes*, le président du syndicat national des sapeurs-pompiers, Patrice Beunard, a reconnu qu'«il y a des traditions chez les pompiers», mais a affirmé: «Ce que vous décrivez, ce n'est pas du bizutage. C'est beaucoup plus grave.

Treize pompiers parisiens ont été placés en garde à vue dans l'enquête sur le viol présumé d'un jeune pompier lors d'un bizutage qui a mal tourné.

Si les faits sont avérés, ils entacheraient gravement le prestige et la réputation de cette unité militaire

Treize pompiers de la prestigieuse Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) ont été placés en garde à vue mercredi dans l'enquête sur un viol présumé commis sur une jeune recrue de 23 ans dimanche dans un autocar et filmé sur un téléphone portable, a-t-on appris de source judiciaire.

Du bizutage au viol

La scène s'est déroulée dans le bus qui ramenait une équipe sportive de la BSPP d'une trentaine de personnes, après une compétition de gymnastique à Colmar, ce week-end.

Le jeune engagé de 23 ans est appelé au fond de l'autocar. Dans sa plainte, consultée par le quotidien *20 Minutes*, il raconte qu'il s'est alors fait frapper les fesses jusqu'au sang, mordre, plaquer au sol par ses pairs, et décrit ensuite comment l'un d'eux aurait notamment «*broyé une petite bouteille en plastique*» de manière à en faire «*un serpent*» pour l'«*introduire dans [s]on anus*», à plusieurs reprises. Le tout se serait déroulé sous le regard d'un officier qui ne serait pas intervenu, ainsi que d'autres pompiers témoins de la scène, dont un qui filmait avec son téléphone portable. Très traumatisé, le jeune homme a déposé plainte dimanche à Paris pour viol et violences en réunion. Les personnes placées en garde à vue sont des militaires de la BSPP, entendus par des gendarmes de la section de recherches de Paris saisie par le parquet de Paris. Interrogé par l'AFP, le lieutenant-colonel Pascal Le Testu, porte-

parole de la BSPP, n'a voulu faire aucun commentaire, se contentant de rappeler que deux enquêtes étaient en cours : l'une diligentée par l'autorité judiciaire et l'autre interne, menée par la hiérarchie de la BSPP.

Viol présumé chez les pompiers de Paris: une seconde plainte pour des violences

Un second pompier parisien a porté plainte mercredi pour "violences volontaires", affirmant avoir été frappé dans le bus où un autre pompier aurait été violé dimanche, a-t-on appris jeudi de source judiciaire.

Treize pompiers de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) sont par ailleurs toujours en garde à vue depuis mercredi matin dans le cadre de l'enquête sur le viol présumé de l'un d'entre eux dimanche dernier. "Ils minimisent leurs responsabilités en invoquant une tradition et nient toute violence à caractère sexuel", ajoute-t-on de source judiciaire.

Les suspects sont interrogés par les gendarmes de la section des recherches de Paris qui enquêtent dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour "violences, agressions sexuelles et viols en réunion" à Paris après le dépôt de plainte dimanche d'un sapeur-pompier de 24 ans qui accuse ses camarades d'avoir abusé de lui.

Selon les déclarations du plaignant, ce dernier aurait été agressé dimanche dans l'autocar qui transportait 33 personnes de l'équipe sportive de gymnastique qui rentrait d'une exhibition en Alsace. Selon le Parisien qui a révélé l'affaire, le jeune sapeur-pompier aurait subi le rituel dit de "la fessée, qui consiste à mordre les fesses, puis à les badigeonner de crème".

Le jeune homme dit avoir tenté de se défendre et accuse un officier présent de ne pas être intervenu. Il aurait été alors violé par certains camarades dans le cadre d'une sorte de bizutage. Bénéficiant d'une ITT de trois jours, le jeune homme engagé depuis trois ans est actuellement en arrêt de travail.

"Les faits dénoncés sont particulièrement graves et s'ils sont avérés, ce serait un choc profond pour la Brigade", a réagi le lieutenant-colonel Pascal Le Testu, son porte-parole qui précise qu'une enquête de commandement a également été ouverte et que des sanctions pourraient être prises.

ARMEE - Après la plainte pour «viol en réunion» déposée dimanche par un pompier de Paris à la suite d'un bizutage qui aurait mal tourné, «20 Minutes» fait le point sur les traditions dans l'armée...

«Ce n'est pas la première affaire. Je ne vais pas le nier: il y a des traditions chez les pompiers et les militaires!» Président du syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels, Patrice Beunard n'a pas été forcément «surpris» après le dépôt d'une plainte pour «viol en réunion» et «violences volontaires» d'un jeune pompier de Paris à la suite d'un bizutage qui aurait mal tourné. Dans la plainte qu'il a déposée dimanche soir et que *20 Minutes* a pu consulter, le jeune homme de 23 ans assure qu'il était au courant depuis plusieurs jours qu'il allait être bizuté. «Mes camarades, tous grades confondus m'avaient dit que j'allais y passer», a-t-il assuré aux enquêteurs. Comme si le bizutage demeurerait une tradition immuable.

A Paris, comme à Marseille, les pompiers sont des militaires. Ils n'ont pas le droit de se syndiquer, ni celui de faire grève. Il faut donc se tourner vers l'Association de défense des droits des militaires (ADEFDROMIL) pour tenter de savoir si les dérives sont fréquentes. «On reçoit des plaintes de temps en temps à l'association, confie Jacques Bessy, le président de l'ADEFDROMIL. Mais le terme bizutage est flou. On a quelques cérémonies, quelques traditions... Certains ne se plaignent pas de peur de compromettre le reste de leur carrière. Je pense donc que les dossiers ouverts chez nous ne sont que la partie émergée de l'iceberg...»

Parmi les milieux militaires les plus touchés par le bizutage, Jacques Bessy cite d'abord les écoles de Saint-Cyr qui assurent la formation des officiers. «Mais là-bas, cela semble de plus en plus encadré» Vient ensuite la marine où les traditions sont encore respectées. «Cela ressemble souvent aux rites initiatiques de tribus primitives», poursuit Jacques Bessy. Parmi les rites, le «passage de ligne» est le plus célèbre des marins de surface. «Au moment du passage de l'Equateur ou d'un tropique, les jeunes recrues sont enduits de divers produits et bousculés par les anciens. Cela peut durer une semaine.» Dans certains cas, les bizutés doivent aussi avaler des produits périmés en grande quantité pour intégrer la confrérie. Le «passage de ligne» est aux marins de surface ce que le «baptême» est aux sous-marinières. Marc, qui a effectué sa première mission en plongée l'an dernier, nous raconte ce qu'il a vécu. «Quand le sous-marin atteint une certaine profondeur, les jeunes sont bizutés. J'en ai bavé mais c'est resté gentillet. Il n'y a pas de choses inconscientes.» Le rite ressemble à celui du passage de ligne. «J'étais le souffre-douleur des anciens pendant deux jours. Mais cela s'est fait dans une super ambiance...» Marc précise tout de même que les choses ont évolué depuis quelques années. «Souvent, les bizutés sont enduits de produits gras. Mais la médecine du travail nous a mis en garde sur le caractère cancérigène ou allergène de certains de ces produits donc

ils sont moins utilisés...» Le rituel peut sembler horrible mais aujourd'hui Marc en garde un bon souvenir. «C'est un rite traditionnel, conclut-il. Je ne me suis jamais senti humilié. Alors que quand j'étais en prépa à Metz et qu'on m'a demandé de défiler à poils dans les rues, c'était dégradant!»